

Adresse de la société populaire de Dax qui applaudit aux travaux de la Convention et manifeste son indignation sur les procédés du despote espagnol envers les prisonniers français, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Dax qui applaudit aux travaux de la Convention et manifeste son indignation sur les procédés du despote espagnol envers les prisonniers français, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 528;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28706_t1_0528_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tinuant de crier : *Vive la Nation, vive la République !* (1).

Il poursuit : Nous avons, Législateurs, le plaisir de vous apprendre que ce brave citoyen va aussi bien que son état peut le permettre, et que son courage ne s'est pas plus démenti dans la crise de l'amputation que dans les combats (2).

Mention honorable, inscription au bulletin, renvoi au Comité d'instruction publique (3).

23

Les citoyens composant la Société populaire de Dax, applaudissent aux travaux de la Convention et à la découverte de la nouvelle conspiration; ils manifestent leur profonde indignation des procédés du despote espagnol envers les prisonniers français, et invitent la Convention à ne faire aucune composition avec les tyrans; ils annoncent que le citoyen Claverie, maire de cette commune, s'est engagé à payer la solde d'un défenseur de la patrie pendant la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Dax, s.d.] (5).

La Société populaire de la commune de Dax comptait autrefois dans son sein beaucoup de ces personnages, intrigants par caractère, révolutionnaires par principes, d'autant plus à craindre que leur esprit ingénieux influençait l'opinion des patriotes qui avaient osé se prononcer pour la révolution de 1793. Votre collègue Pinet, le régénérateur de l'esprit public dans ces départements, a démasqué les traîtres et déjoué leurs projets liberticides. Une Société régénérée scrupuleusement composée de citoyens dont les sentiments révolutionnaires avaient pu être comprimés par les machinations des faux patriotes, mais ne s'étaient jamais démentis, instruit aujourd'hui le peuple, propage les principes d'une révolution qui doit faire son bonheur.

Cette Société dont les vues sont pures, applaudit à vos travaux; elle a accueilli avec transport ce décret émané de votre justice qui approprie à la nation les biens des reclus et rejette à jamais d'une patrie qu'ils ont méconnue ces hommes pervers qui ne parlaient le langage du patriotisme que pour mieux nous tromper.

En vain la paix nous aurait offert ses douceurs; ces hommes astucieux auraient toujours semé le désordre et leur bouche impure aurait jeté partout le poison des préjugés et du fanatisme.

Vous venez de déjouer une nouvelle conspiration; la République naissante et la liberté ont encore été menacées. C'est dans votre sein que

s'ourdissaient ces trames odieuses qui tendaient au rétablissement de la royauté. Vous avez maîtrisé ces machinations par votre fermeté. Des mesures promptes, étendues, ont embrassé toutes les ramifications des complots et l'or corrupteur de nos ennemis ne sera pas moins impuissant que leurs armes.

Continuez à bien mériter de la patrie. N'abandonnez pas votre poste que tous ses ennemis ne soient écrasés. Point de composition surtout avec les tyrans. La volonté suprême d'un peuple libre et leurs convulsions impuissantes annoncent leur fin prochaine. Le despote espagnol compterait vainement sur de nouvelles trahisons. Ses mauvais précédés à l'égard de nos prisonniers a (sic) excité dans cette frontière une juste indignation qui entretiendra parmi nous une heureuse méfiance pénétrée d'horreur, nous avons tous juré à l'envi de lui livrer une guerre à mort. Le citoyen Claverie, maire de cette commune, partageant nos sentiments prononcés mais ne pouvant y répondre par lui-même, à raison de ses infirmités, s'est engagé à fournir à la solde d'un défenseur de la patrie pendant la durée de la guerre,

Oui, nous le jurons, tous les trônes seront renversés et la liberté engraisée du sang des tyrans, sortira belle et majestueuse du sein des orages et assurera à tous les sans-culottes la paix, l'union et la fraternité.

CASTRO (présid.), LANUSSE (secrét.),
VALLÉE (secrét.).

24

La Société populaire d'Amboise félicite la Convention sur son énergie à déjouer et réprimer les complots liberticides; elle la remercie d'avoir mis les vertus à l'ordre du jour, et demande que l'arrêté pris à Lille contre les banqueroutiers frauduleux, soit déclaré commun à toute la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au Comité de législation (1).

[Amboise, 7 flor. II] (2).

« Représentans du peuple,

Nous avons applaudi aux mesures énergiques que vous avez prises pour démasquer et punir les traîtres et les intrigués : le glaive de la loi qui a frappé les coupables nous assure que nous vous devons l'affermissement de la liberté. Continuer de purger la République de ces monstres qui n'étoient restés dans son sein que pour la déchirer au premier instant favorable.

Nous voyons que la vertu est à l'ordre du jour; c'est par elle que nous attendons notre bonheur commun. Des républicains se rendront redoutables à leurs ennemis par le concours des vertus, plutôt que par le nombre des individus.

Nous avons reçu avec enthousiasme votre salubre décret du 27 germinal, portant qu'aucun noble ne pourra être admis dans les Sociétés

(1) P.V., XXXVI, 269. Bⁿ, 12 flor.

(2) Mon., XX, 474; J. Paris, n° 488; Ann. patr., n° 488; Débats, n° 590, p. 160; M.U., XXXIX, 203; J. Sablier, n° 1292; J. Matin, n° 620; J. Fr., n° 585; J. Lois, n° 581; C. Eg., n° 624, p. 266.

(3) P.V., XXXVI, 269.

(4) P.V., XXXVI, 270. Bⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.) et 15 flor. (2^e suppl.).

(5) C. 303, pl. 1109, p. 14.

(1) P.V., XXXVI, 270. Bⁿ, 15 flor. (2^e suppl.); J. Sablier, n° 1292; J. Lois, n° 581; J. Fr. n° 585; J. Matin, n° 620.

(2) D^{III} 113, doss. 2, Amboise, p. 82.